

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE

4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oOo—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt et un, le 30 Mars à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis en visioconférence, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD.

Membres en exercice : 63 titulaires - 35 suppléants	<u>Résultats du vote :</u>
Délégués présents : 38 délégués (36 titulaires - 2 suppléants)	Voix Pour : 38
Dont membres votants à voix délibérative : 38 délégués	Voix contre : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 23 mars 2021	Abstention : 0

Membres présents:

Titulaires : Mr Alexandre David, Mr Bandry Didier, Mr Bandry Jean-Pierre, Mr Cantot Dominique, Mr Carion Denis, Mr Charbonnier Patrick, , Mr Davin Benoit, Mr Dazard Hugues, , Mme Devron Francine, Mr Doucet Jean-Marie, Mr Eugène Sébastien, Mr Foulon Didier, Mr Frex Dominique, Mr Gebka Jacques, Mme Hernandez Maryse, Mr Jacquin Claude, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Leveque Yves, Mr Lloancy David, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Maleze Patrick, Mr Mangin Eric, Mr Marchal Philippe, Mr Mathis Michel, Mr Moysse Dominique, Mr Pantoux Jean Luc, Mr Peugniez Michaël, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Polin Jean-Pierre, Mme Romelot Martine, Mme Stofferis Régine, Mme Triconnet Nelly, Mr Verhulst Eric, Mr Vérot Vincent, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

Suppléants votants: Mr Chapuis Yves pour Mr Pittana Stéphane, Mr Bru Philippe pour Mr Hourdry Mathieu

Membres absents excusés : Mme Pauly Brigitte.

Membres absents: Mr Atzéni Frédéric, Mr Bahu Nicolas, Mr Branquard André, Mme Belleville Catherine, Mr Blavet Gérard, Mr Bruneaux Henri, Mr Conversat Jean-Claude, Mr Der Sarkissian Jean Pierre, Mr Dobski Philippe, Mr Duclos Dominique, Mr Durthaler Jacques, Mr Fraeyman Fabien, Mme Gleize Séverine, Mr Hay Etienne, Mr Hoerter Michel, Mr Hubier Maxime, Mr Lavoix Olivier, Mme Malet Madeleine, Mme Picard Florence, Mme Richard Catherine, Mr Robin Claude, Mr Saroul Daniel, Mr Simon André, Mr Tatin Christian.

Est nommée secrétaire de séance : Mme Triconnet Nelly

Objet : Autorisation de programme pour l'opération « Réhabilitation de l'usine de la Plaine » : AP/N°2020-01 N°20210317

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2311-3,
- Vu l'instruction comptable M49,
- Attendu que l'ouverture d'une autorisation de programme permet, dans le cadre de la réalisation d'opérations d'investissement pluriannuel, de voter le montant total de l'opération à financer et d'ouvrir annuellement au budget, les crédits de paiement nécessaires à la prise en charge des dépenses de l'exercice en cours,
- Vu l'autorisation de programme constituée en 2020 sur l'opération de réhabilitation de l'usine de la Plaine

.../...

Les membres du Comité Syndical, entendu l'exposé du Président :

DECIDENT, après en avoir délibéré :

- DE VOTER le montant de l'autorisation de programme et la répartition des crédits de paiements relatifs à la réalisation des travaux de réhabilitation de l'usine de la Plaine, comme détaillé ci-après :

Ouverture des crédits de paiement sur APCR n°2020-01							
Dépenses				Recettes			
Ouverture des crédits	Compte	Montant TTC	Crédits de paiement	Ouverture des crédits	Compte	Montant	Crédits de paiement
BP 2020	2031 - Maitrise d'œuvre	101 300,92	101 300,92	BP 2020	2762 - Récupération de TVA	16 883,49	16 883,49
	2313 - Réhabilitation usine	-			13 - Subventions		
BP 2021	2031 - Maitrise d'œuvre	30 164,34		BP 2021	2762 - Récupération de TVA	248 614,06	241 666,67
	2313 - Réhabilitation usine	1 461 520,00	1 450 000,00		13 - Subventions	497 228,11	497 228,11
BP 2022	2313 - Réhabilitation usine	940 000,00	940 000,00	BP 2022	2762 - Récupération de TVA	156 666,67	156 666,67
					13 - Subventions	333 205,53	333 205,53
Total			2 491 300,92	Total			1 245 650,46

Le Président est chargé de l'exécution de la présente décision.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Hugues DAZARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20210412-20210317-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2021

